

Maître Gwendal LE COLLETER, membre de la SARL AHBL AVOCATS

Avocat au barreau de BORDEAUX,

56 Avenue de la République à BORDEAUX (33200),

Tél : 05 56 48 54 66 – Fax : 05 56 48 95 21

**VENTE AUX ENCHERES EN SIX LOTS,
DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX,
SALLE B**

30 rue des Frères Bonies 33000 BORDEAUX

JEUDI 3 AVRIL 2025 A 15H00

A LA REQUETE DE : La CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE

AQUITAINE POITOU-CHARENTES, Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance, au capital social de 1 074 625 500,00 euros - Siège social : 1, parvis Corto Maltese - CS 31271 - 33076 Bordeaux cedex – RCS Bordeaux n°353 821 028 – Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 004 055 - Titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerce » n° CPI 3301 2018 000 035 592 délivrée par la CCI Bordeaux-Gironde, garantie par la CEGI 16, rue Hoche – Tour Kupka B – 92919 Paris La Défense cedex, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

DESIGNATION : Au sein d'un immeuble en copropriété sur la commune de LE TAILLAN MEDOC (33320), 3 Chemin du Four à Chaux, le tout sur une parcelle cadastré section AK n°771, d'une surface de 00 ha 45 a 92 ca :

- **PREMIER LOT** : un appartement n°M1 02 de type T5, **correspondant au lot de copropriété n°2**, situé au rez-de-chaussée et à l'étage du bâtiment A, d'une surface d'environ 91,74 m², **libre de toute occupation** à la date du procès-verbal descriptif.

MISE A PRIX : 155.000 €

- **DEUXIEME LOT** : un appartement n°M1 03 de type T5, **correspondant au lot de copropriété n°3**, situé au rez-de-chaussée et à l'étage du bâtiment B, d'une surface d'environ 92,20 m², **libre de toute occupation** à la date du procès-verbal descriptif.

MISE A PRIX : 155.000 €

IMPORTANT : Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX – R.G. N°24/00125 ou au cabinet de Maître LE COLLETER, SARL AHBL ACOCATS.

Avis rédigé par l'avocat poursuivant la vente lesquels comme tous les avocats inscrits au Barreau de BORDEAUX pourront être chargés d'enchérir pour toute personne solvable. Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau de BORDEAUX.

VISITES : LE JEUDI 13 MARS 2025 de 14 H 00 à 16 H 00

LE JEUDI 20 MARS 2025 de 14 H 00 à 16 H 00

Maître Gwendal LE COLLETER, membre de la SARL AHBL AVOCATS

Avocat au barreau de BORDEAUX,

56 Avenue de la République à BORDEAUX (33200),

Tél : 05 56 48 54 66 – Fax : 05 56 48 95 21

**VENTE AUX ENCHERES EN SIX LOTS,
DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX,
SALLE B**

30 rue des Frères Bonies 33000 BORDEAUX

JEUDI 3 AVRIL 2025 A 15H00

A LA REQUETE DE : La CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE

AQUITAINE POITOU-CHARENTES, Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance, au capital social de 1 074 625 500,00 euros - Siège social : 1, parvis Corto Maltese - CS 31271 - 33076 Bordeaux cedex – RCS Bordeaux n°353 821 028 – Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 004 055 - Titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerce » n° CPI 3301 2018 000 035 592 délivrée par la CCI Bordeaux-Gironde, garantie par la CEGI 16, rue Hoche – Tour Kupka B – 92919 Paris La Défense cedex, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

DESIGNATION : Au sein d'un immeuble en copropriété sur la commune de LE TAILLAN MEDOC (33320), 3 Chemin du Four à Chaux, le tout sur une parcelle cadastré section AK n°771, d'une surface de 00 ha 45 a 92 ca :

- **TROISIÈME LOT** : un appartement n°M1 04 de type T5, **correspondant au lot de copropriété n°4**, situé au rez-de-chaussée et à l'étage du bâtiment B, d'une surface d'environ 113,13 m², **libre de toute occupation** à la date du procès-verbal descriptif.

MISE A PRIX : 180.000 €

- **QUATRIÈME LOT** : un appartement n°M1 06 de type T5, **correspondant au lot de copropriété n°6**, situé au rez-de-chaussée et à l'étage du bâtiment C, d'une surface d'environ 92,47 m², **libre de toute occupation** à la date du procès-verbal descriptif.

MISE A PRIX : 145.000 €

IMPORTANT : Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX – R.G. N°24/00125 ou au cabinet de Maître LE COLLETER, SARL AHBL ACOCATS.

Avis rédigé par l'avocat poursuivant la vente lesquels comme tous les avocats inscrits au Barreau de BORDEAUX pourront être chargés d'enchérir pour toute personne solvable. Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau de BORDEAUX.

VISITES : LE JEUDI 13 MARS 2025 de 14 H 00 à 16 H 00

LE JEUDI 20 MARS 2025 de 14 H 00 à 16 H 00

Maître Gwendal LE COLLETER, membre de la SARL AHBL AVOCATS

Avocat au barreau de BORDEAUX,

56 Avenue de la République à BORDEAUX (33200),

Tél : 05 56 48 54 66 – Fax : 05 56 48 95 21

**VENTE AUX ENCHERES EN SIX LOTS,
DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX,
SALLE B**

30 rue des Frères Bonies 33000 BORDEAUX

JEUDI 3 AVRIL 2025 A 15H00

A LA REQUETE DE : La CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE

AQUITAINE POITOU-CHARENTES, Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance, au capital social de 1 074 625 500,00 euros - Siège social : 1, parvis Corto Maltese - CS 31271 - 33076 Bordeaux cedex – RCS Bordeaux n°353 821 028 – Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 004 055 - Titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerce » n° CPI 3301 2018 000 035 592 délivrée par la CCI Bordeaux-Gironde, garantie par la CEGI 16, rue Hoche – Tour Kupka B – 92919 Paris La Défense cedex, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

DESIGNATION : Au sein d'un immeuble en copropriété sur la commune de LE TAILLAN MEDOC (33320), 3 Chemin du Four à Chaux, le tout sur une parcelle cadastré section AK n°771, d'une surface de 00 ha 45 a 92 ca :

- **CINQUIÈME LOT** : un appartement n°M1 07 de type T5, **correspondant au lot de copropriété n°7**, situé au rez-de-chaussée et à l'étage du bâtiment C, d'une surface d'environ 91,56 m², **libre de toute occupation** à la date du procès-verbal descriptif.

MISE A PRIX : 145.000 €

- **SIXIÈME LOT** : un appartement n°M1 08 de type T5, **correspondant au lot de copropriété n°8**, situé au rez-de-chaussée et à l'étage du bâtiment D, d'une surface d'environ 92,32 m², **libre de toute occupation** à la date du procès-verbal descriptif.

MISE A PRIX : 145.000 €

IMPORTANT : Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX – R.G. N°24/00125 ou au cabinet de Maître LE COLLETER, SARL AHBL AVOCATS.

Avis rédigé par l'avocat poursuivant la vente lesquels comme tous les avocats inscrits au Barreau de BORDEAUX pourront être chargés d'enchérir pour toute personne solvable. Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau de BORDEAUX.

VISITES : LE JEUDI 13 MARS 2025 de 14 H 00 à 16 H 00

LE JEUDI 20 MARS 2025 de 14 H 00 à 16 H 00